

# AGENCE NATIONALE DU SPORT

## Campagne PST 2025

### SDJES 31



# Au programme

Chiffres nationaux  
PST 2025

01

Professionalisation

- Règles de gestion
- Critères d'éligibilité

03

Projets Sportifs Territoriaux

Politiques Publiques Sportives.

05

02

Projets sportifs  
Fédéraux ≠ Territoriaux

04

Savoir Sportifs Fondamentaux

- Prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique
- Savoir Rouler à Vélo.

06

Les dossiers / les échéances



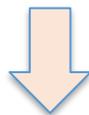
Chiffres nationaux	2023 en M€	2024 en M€	2025 en M€
EMPLOI	48,08	53,39	52,79
Plan prévention noyade et dév. Aisance Aquatique	3	3,5	12,8
SRAV	/	2	
PST « Autres »	8,9	8,84	
Actions ultra marines	4,08	4,56	4,13
<b>TOTAL</b>	<b>64,06</b>	<b>72,09</b>	<b>69,72</b>

# PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

- ↳ Coordonnés par les fédérations sportives
- ↳ Informations auprès de chaque fédération pour connaître les critères et les échéances



PSF:  
Dossiers  
déposés sur  
le « Compte  
Asso »



PSF:  
Code de  
subvention à  
récupérer  
auprès de sa  
fédération



**PSF :**  
**30 mai 2025**  
retour des  
propositions des  
fédérations  
(bénéficiaires et  
montants associés) à  
l'agence (ANS)

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

Gérés par les délégués territoriaux des SDJES pour :

Soutenir la  
**professionnalisation**  
du mouvement  
sportif via l'emploi

Soutenir le plan de  
« Développement  
des Savoirs  
Sportifs  
Fondamentaux »  
\*-\*JAN-AAQ  
\*-\*SRAV

Accompagner le  
déploiement  
des **Projets sportifs  
Territoriaux**  
« autres »

Service	Professionnalisation	Hors Professionnalisation	Totaux	
SDJES 31	795 336 €	126 304 €	921 640 €	15,59%

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX PROFESSIONNALISATION

Emplois « agence du sport »

162 136 €

- Environ 14 emplois à créer en 2024 en Haute-Garonne (TP).

AIDE  
APPRENTISSAGE  
: TOUJOURS  
SUSPENDUE

Emplois Renouvelés  
« ESQ »

35 200 €

- 2 emplois Sportifs Qualifiés renouvelés pour les CD Sport Adapté et le CD Handisport (2<sup>ème</sup> année)

Emplois Renouvelés  
« Socio-Sportifs »

400 000 €

- 20 emplois renouvelés

Emplois Renouvelés  
« Agence »

198 000 €

- 7 emplois renouvelés en 3<sup>ème</sup> année de financement
- 15 emplois renouvelés en 2<sup>ème</sup> année de financement

Montant en 2023 :  
84000€ =  
7 emplois

Montant en 2024 :  
126 000€ =  
15 emplois + ESQ

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX PROFESSIONNALISATION

Emplois  
« agence du  
sport »  
Règles de  
gestion  
162 136 €

- ❑ Contractualisé pour 2 ou 3 ans : 12 000 € / an pour un temps plein.
- ❑ Aide à l'emploi attribuée pour l'embauche ou la consolidation d'un emploi existant en CDI (création sur l'année de la campagne), soit d'un éducateur sportif, d'un agent de développement ou d'un agent polyvalent.
- ❑ Prioriser les emplois pour le **développement de la pratique à destination des publics prioritaires (les femmes et les jeunes filles, les personnes en situation de handicap) et en adéquation avec les enjeux nationaux à fort impact (santé, éducation, développement durable)**.
- ❑ Privilégier les **créations d'emplois** en cohérence avec les déclinaisons territoriales des fédérations dans le cadre de leurs PSF.
- ❑ Recruter les nouveaux **emplois prioritairement au sein des territoires carencés** (hors ceux destinés au développement de la pratique des personnes en situation de handicap).

Montant en 2023 :  
84000€ =  
7 emplois

Montant en 2024:  
126 000€ =  
15 emplois + ESQ

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX PROFESSIONNALISATION

## Emplois Règles d'éligibilité

- ❑ L'attribution d'une aide à l'emploi est conditionnée au **respect du contrôle d'honorabilité des dirigeants (président) et salariés de l'association**
- ❑ Pour le recrutement d'un éducateur, il est nécessaire de **justifier d'une carte professionnelle**
- ❑ L'employeur est tenu de **respecter une convention collective**
- ❑ Afin de renforcer la qualité des emplois, **l'association s'engage à élaborer**
  - ✓ **un plan de formation pluriannuel à destination des dirigeants**, pour consolider leurs compétences d'employeurs,
  - ✓ **un plan de formation pluriannuel continue des salariés** pour les aider à renforcer et diversifier leur compétences.
  - ✓ A fournir à l'issue de la signature de la convention initiale
- ❑ Suite ...

Montant en 2022:  
193 231€ =  
16 emplois

Montant en 2023 :  
84000€ =  
7 emplois

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX PROFESSIONNALISATION

## Emplois Règles d'éligibilité

- ❑ ...Suite
- ❑ Pour les années 2 et 3, il est prévu que le **versement soit conditionné** :
  - ✓ par le suivi par **l'employeur et le salarié**,
  - ✓ d'une **formation de sensibilisation à la lutte contre les violences à caractère sexuel et sexiste dans le sport**.

Montant en 2022:  
193 231€ =  
16 emplois

Montant en 2023 :  
84000€ =  
7 emplois

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX SAVOIRS SPORTIFS FONDAMENTAUX

## Prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique

### Dispositif Aisance Aquatique (4 à 6 ans) 22 735 €

- **Pour le milieu scolaire** : Organisation de « classes bleues » cycle d'apprentissage de la natation et formations des MNS
- **Pour les clubs et/ou les collectivités territoriales** en péri ou extra scolaire : « Stages Bleus »

AISANCE  
AQUATIQUE



### Dispositif J'Apprends à Nager 18 945 € (6 à 12 ans et + 45 ans) QPV-ZRR

Organisation de stages d'apprentissage de la natation

Montant en 2024

AA: 24 526 €

J'AN : 20 526 €

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX SAVOIRS SPORTIFS FONDAMENTAUX



## Dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV) : 26 524 €

- ❑ Objectif de généraliser l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie: de 3 blocs de 10h minimum
- ❑ Actions à destination des enfants de 6 à 12 ans, ou 18 ans si en situation de handicap



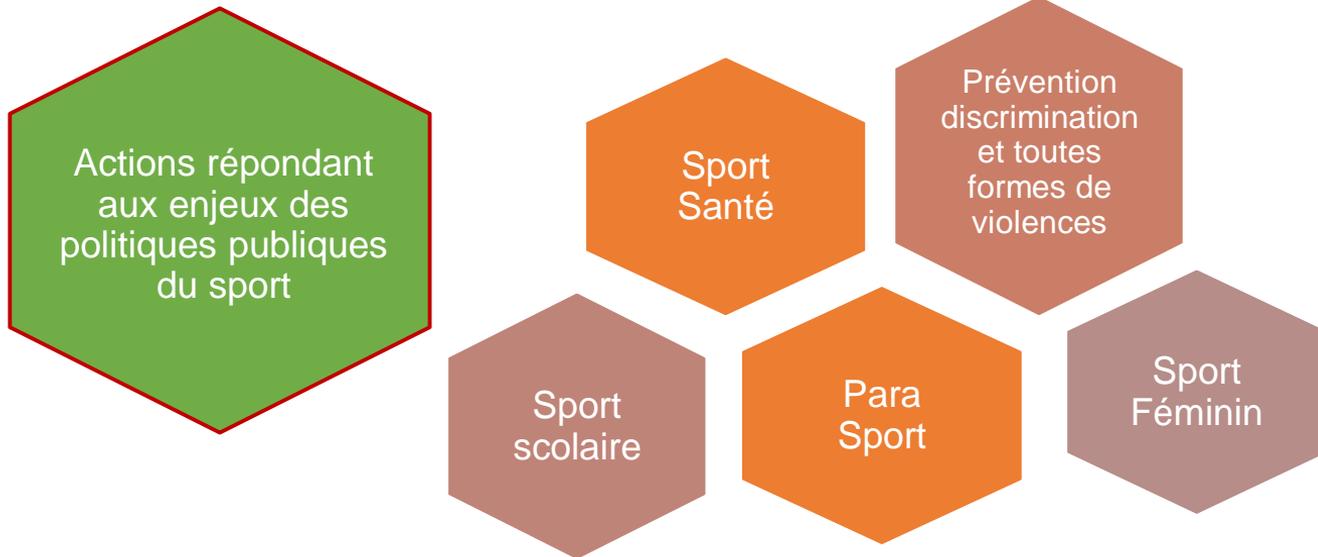
Toutes les informations  
sur le Padlet :

[https://padlet.com/cecileargiolas/site-internet\\_sdjes-31-p-le-sport-savoir-rouler-v-lo-srav-ce-crdlly47e70okdt1](https://padlet.com/cecileargiolas/site-internet_sdjes-31-p-le-sport-savoir-rouler-v-lo-srav-ce-crdlly47e70okdt1)

Montant en 2024  
SRAV = 27500 €

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

## Projet Sportif Territorial : 58 100 €



Montant en 2024 :  
61 578 €

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

## Enveloppe régionale DRAJES : 50 000 €

Lutte contre les  
dérives et  
violences  
sexuelles dans  
le sport

4 structures  
engagées sur cette  
politique publique  
sportive

Mais toute autre  
structure peut  
entrer en  
collaboration avec  
la DRAJES

IREPS /  
Colosse APA /  
EPESS /  
PAPILLON

Quand il y a un  
SDJES avec une  
action d'ampleur,  
la DRAJES peut  
flécher une  
enveloppe  
conditionnée par  
un contrôle  
qualité

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX CALENDRIER 2025

Lancement de la  
campagne PST  
2025

**07/04/2025**

Ouverture  
du  
« CompteAsso »  
= dépôt des  
dossiers  
de subventions  
du **07/04/2025**  
au **30/05/2025**

Commission  
Départementale  
SDJES 31

Conférence des  
Financeurs du  
Sport >Validation  
des crédits au titre  
du PST

**03/07/2025**

Conférence des  
Financeurs du  
Sport  
>Validation des  
reliquats de  
crédits au titre de  
la campagne PST  
2025  
**11/09/2025**

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

## Le Compte Asso

Consulter les informations et effectuer les  
démarches administratives de votre association

Découvrir le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

<https://www.agencedusport.fr/documentations/le-compte-asso>

- **Les Dossiers :**
  - A déposer sur « **Le Compte Asso** »
  - Code de subvention pour la Haute-Garonne **389**
- **Les sous types de financements selon le dispositif choisi :**
  - Part territoriale – « **Emploi** » même si aide ponctuelle à l'emploi
  - Part territoriale – « **Savoirs Sportifs Fondamentaux** »
  - Part territoriale – « **Aides territoriales (hors emploi)** »

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

## Le Compte Asso

Consulter les informations et effectuer les démarches administratives de votre association

Découvrir le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

## ① Avant la demande de subvention

☞ Mettre à jour les infos de la structure



## ② Effectuer la demande



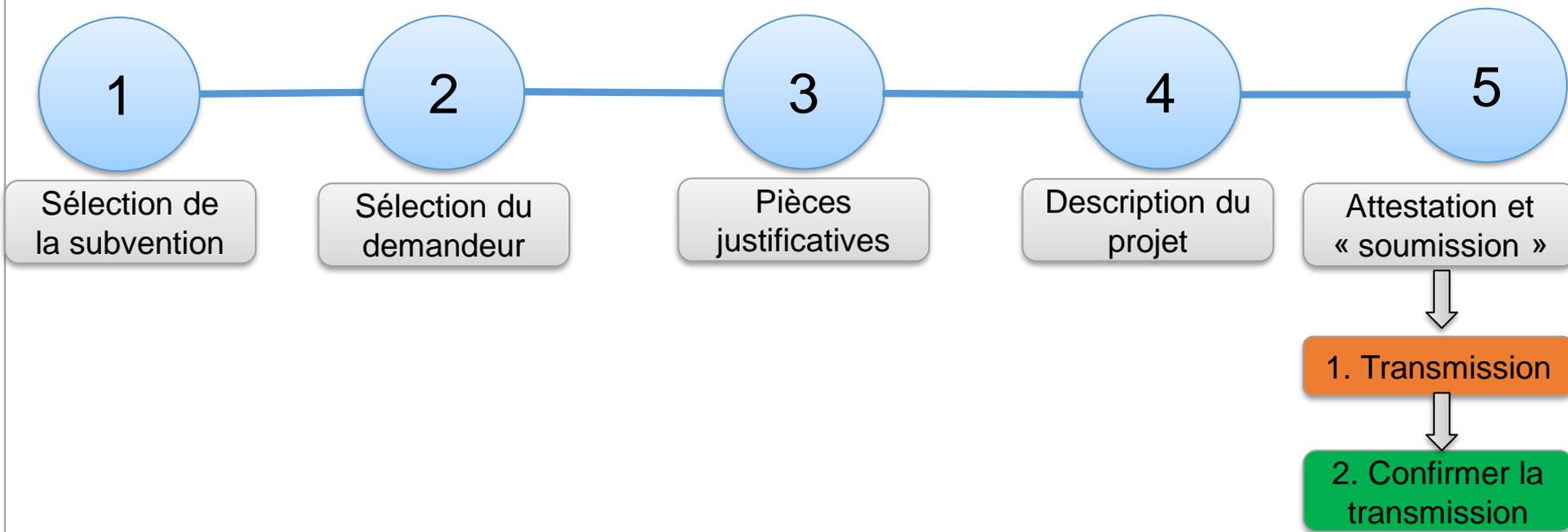
# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

## Le Compte Asso

Consulter les informations et effectuer les démarches administratives de votre association

Découvrir le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

## Le Compte Asso

Consulter les informations et effectuer les démarches administratives de votre association

Découvrir le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

3

Pièces justificatives

4

Description du projet

5

Attestation et  
« soumission »

1. Transmission

2. Confirmer la  
transmission

### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Avez-vous obtenu une subvention pour le même dispositif l'an passé ?

Oui  Non

Le dossier est-il une demande pluriannuelle ?

Oui  Non

### LES DOCUMENTS DU DEMANDEUR

Type	Origine	Nom	Date de production / Chargement	Année de validité	Commentaires	Actions
Projet de l'association *	Association	ANDRES.jpg	23/01/2024 09h15	2024		 
Status *	RNA	Non défini	23/07/2015 11h57	2015		 
Liste des dirigeants *	RNA	Non défini	23/07/2015 11h58	2015		 

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

**Le Compte Asso**

Consulter les informations et effectuer les  
démarches administratives de votre association

Découvrir le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

3

Pièces  
justificatives

4

Description du projet

5

Attestation et  
« soumission »

1. Transmission

2. Confirmer la  
transmission

* Description	TEST
* Fédération	FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME
* Nature de l'aide	Aide à l'emploi
* Modalité de l'aide	Aide ponctuelle à l'emploi (à sélectionner uniquement si la demande est annuelle)
* Objectif opérationnel	Veuillez choisir parmi les choix suivants
* Modalité de dépense	<b>Veuillez choisir parmi les choix suivants</b> Financement du sport scolaire Développement de l'équipe et du citoyenisme Développement de la pratique
* Nom du salarié/bénévo	
* Sexe	Veuillez choisir parmi les choix suivants
* Profil du poste	Veuillez choisir parmi les choix suivants

# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

## Le Compte Asso

Consulter les informations et effectuer les démarches administratives de votre association

Découvrir le Compte Asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

3

Pièces justificatives

4

Description du projet

5

Attestation et  
« soumission »

1. Transmission

2. Confirmer la  
transmission



# LES PROJETS SPORTIFS TERRITORIAUX

- **Toutes les informations sont à retrouver sur le site du SDJES 31 :**
  - <https://www.ac-toulouse.fr/developpement-de-la-pratique-sportive-en-haute-garonne-124705>

## Dates des présentations :

- 👉 **Mardi 6 mai 2025 19h00-21h00 en présentiel** dans les locaux du Comité Départemental Olympique et Sportif 31 (se rapprocher du CDOS pour inscription).

Adresse : 20 avenue Didier Daurat – 31400 Toulouse

- 👉 **Lundi 12 mai 2025 18h30-19h45 en visio-conférence** pour les Comités Départementaux et des clubs

Lien de connexion : <https://lc.cx/tgzvjz>

## SDJES HAUTE GARONNE :

Lien : <https://www.ac-toulouse.fr/developpement-de-la-pratique-sportive-en-haute-garonne-124705>

### **JIMENEZ Jules**

#### Référent PST – Emploi

jules.jimenez@ac-toulouse.fr

Tel : 05 36 25 86 62 / 06 12 87 69 65

5 rue du pont Montaudran 31068 Toulouse Cedex 7

### **MONTERO Brigitte**

#### Prévention des noyades

brigitte.montero@ac-toulouse.fr

Tel : 05 36 25 86 35 / 06 27 99 53 11

5 rue du pont Montaudran 31068 Toulouse Cedex 7

### **CHARRON Patrick**

#### Savoir Rouler à vélo - Sport en Milieu Scolaire

patrick.charron@ac-toulouse.fr

Tel : 05 36 25 86 72

5 rue du pont Montaudran 31068 Toulouse Cedex 7

## CDOS 31 :

<https://cdos31.org>

contact@cdos31.org

05 61 67 17 44

